

**Conseil de l'école doctorale *Sociétés, Temps, Territoires*
du 9 avril 2021**

14 h

(visioconférence)

Membres présents

Enseignants-chercheurs

- Estelle BERTRAND
- Emmanuel BIOTEAU
- Yves COATIVY
- Samuel CORGNE
- Christophe CORNU
- Corinne DELMAS
- Stanislas JEANNESSON
- Françoise LE BORGNE-UGUEN
- Patrice MARCILLOUX
- Philip MILBURN
- François PLOUX
- Frédéric PUGNIERE-SAAVEDRA
- Moïse TSAYEM-DEMAZE

BIATSS

- Mireille LOIRAT
- Valérie MARIE-COHER

Doctorant.e.s

- Romain BENOIT-LEVY
- Joséphine COMTE
- Barbara DOULIN
- Saskia MEROUEH
- Hugo ORAIN

Membres extérieurs

- Erwan LE GALL

Invités

- Amélia BENARD

Membres excusés

Enseignants-chercheurs

- Didier BOISSON (invité, futur directeur STT)
- Marie-Madeleine DE CEVINS
- Pierre TEISSIER
- Elisabeth VERRY

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2021
 2. Informations. Retours sur les visites du HCÉRES
 3. Dérogations aux obligations de formation
 4. Point budgétaire
 5. Aide exceptionnelle COVID : point d'étape
 6. Journée du 12 avril 2021
 7. Programme des formations
 8. Proposition de partage d'un module de formation en analyse de discours-lexicométrie
 9. Contrats doctoraux d'établissement : état d'avancement de la procédure
 10. Questions diverses. Calendrier
-

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2021

Le PV du conseil du 12 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

M. Marcilloux accueille deux nouveaux membres :

- Erwan LE GALL, au titre des personnalités extérieures
- Corinne DELMAS, en remplacement de Marie CARTIER (Nantes, CENS)

Dans le collège des représentants des doctorants, Elodie Chaudet présente sa démission pour cause de soutenance prochaine. M. Marcilloux la remercie très chaleureusement pour son investissement sans faille et très précieux.

2. Informations. Retours sur les visites du HCÉRES

Les visites ont eu lieu en février et en mars, à distance. M. Marcilloux rappelle que les deux comités de visite étant différents, des divergences d'appréciation sur le bilan seront possibles, en dépit de l'effort de coordination qui a été promis par les deux conseillers scientifiques du HCÉRES. Dans l'attente des deux rapports écrits, on peut faire état d'une impression favorable dans les deux cas.

Les **points forts** suivants devraient être soulignés dans les futurs rapports écrits :

- la rigueur du dossier
- l'existence du dispositif d'aide aux mobilités et aux initiatives
- l'effort en termes de formation des doctorants
- l'adossement scientifique
- la manière de faire vivre la pluridisciplinarité
- la création de la revue Passerelles-SHS
- la commission des thèses

Points faibles :

- des remarques ont été apportées sur le fonctionnement des CSI et le manque d'homogénéité des formulaires (remarques déjà débattues par l'ED elle-même)
- la communication parfois redondante

- le panel des doctorants aurait gagné à être plus étoffé et diversifié, notamment à Rennes, d'où des questions en termes de sentiment d'appartenance

3. Dérogations aux obligations de formation

Les visites du HCÉRES ont permis de comprendre que les conditions de la mise en œuvre des dispenses partielles aux obligations de formation, volontairement peu encadrées par souci de souplesse et d'adaptabilité, pouvaient être perçues comme arbitraires ou insuffisamment transparentes. Il est donc proposé d'ajouter au barème des formations l'indication des cas dans lesquels ces dispenses sont envisageables, étant précisé que leur octroi reste de la compétence des directeurs-adjoints sur chaque site (voir en annexe). Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, une demande de reconnaissance sous forme de crédits de formation de divers engagements ou responsabilités assumés par les doctorants. Un débat s'engage à la fois sur le périmètre de cette prise en compte, en particulier quant aux charges de cours de toute nature, et sur le nombre de crédits à attribuer. Deux textes sont finalement mis aux voix : une version A ne prenant en considération que les mandats électifs dans les instances universitaires, les responsabilités pérennes associatives ou syndicales en lien avec le doctorat et les responsabilités pérennes dans des réseaux scientifiques ou associations de valorisation scientifique ; une version B étendue aux vacances et charges de cours. La proposition A recueille 12 voix et la proposition B, 7 voix.

Ces deux modifications aboutissent au barème des formations modifié et mis à jour tel qu'annexé au présent compte rendu.

4. Point budgétaire

Les conditions sanitaires ont naturellement retardé certaines dépenses (mobilités doctorantes) tout en créant de nouveaux besoins (aide exceptionnelle COVID). C'est ainsi que l'appel à mobilité n°1 pour 2021 n'a réuni que 14 dossiers pour finalement 13 aides accordées et un montant de 5 200 euros. Il y a donc un disponible budgétaire et, en même temps, une faible visibilité budgétaire.

Au début du mois d'avril 2021, le disponible budgétaire s'établit à 44 000 euros environ. Sur cette somme, les dépenses prévues ou prévisibles sont les suivantes :

- 5 000 euros environ pour le fonds COVID
- 7 800 euros pour les deux autres appels à mobilité
- 2 000 euros rémunération de formateurs
- 3 000 euros frais de déplacement
- 3 500 euros aide aux initiatives doctorantes
- 3 400 euros hébergement restauration

Il est donc proposé de lancer, en plus des appels à mobilité traditionnels, un appel à **mobilité longue** selon un calendrier à affiner en fonction de l'évolution de la crise sanitaire : dix lauréats pourraient être retenus pour un montant de 1 000 € chacun (soit une enveloppe de 10 000 euros).

5. Aide exceptionnelle COVID : point d'étape

Le dispositif a été lancé le 10 mars et la 1^{re} commission d'attribution, composée des membres du bureau et de deux représentants des doctorants, a statué le 6 avril 2021. 19 dossiers ont été reçus pour un montant global attribué de 5 000 euros. Une prochaine commission est prévue fin mai

6. Journée du 12 avril 2021

A la place des journées doctorales, la journée d'étude du 12 avril se tiendra en distanciel, sur la plateforme Big Blue Button (Cf programme en annexe). M. Marcilloux remercie vivement l'équipe de

représentants des doctorants qui s'est mobilisée pour l'organisation de cette journée qui sera très précieuse dans les circonstances actuelles.

7. Programme des formations

Le programme du second semestre 2020-2021 s'annonce comme suit :

- 21 janvier : Sensibilisation aux méthodes quantitatives en sciences humaines et sociales (Alette Roux)
- 25 février et 1^{er} avril : Open Access et gestion des données pour un jeune chercheur (Magalie Moysan)
- 10 mars : Construction de grands corpus en SHS en vue d'une exploitation quantitative (Frédéric Pugnière)
- 19 avril : Tendances actuelles des recherches en sciences humaines et sociales (Moïse Tsayem Demaze)
- 17/20 mai : Initiation à la cartographie numérique avec QGIS (Olivier Vergne)
- 9 juin : Studies, interdisciplinarité et doctorat en SHS (Yves Denéchère)

Pour la rentrée 2021-2022, Patrice Marcilloux propose de privilégier les formats hybrides qui permettent effectivement de réunir plus de doctorants.

8. Proposition de partage d'un module de formation en analyse de discours-lexicométrie

M. Marcilloux fait état de la proposition de notre collègue Gudrun Ledegen (Université Rennes 2) visant à mettre en partage des enseignements de lexicométrie et d'analyse outillée du discours issus du master Information communication Sciences du langage sociolinguistique, par ailleurs mobilisés dans l'EUR CAPS. Il s'agirait d'un CM de 12h00 (Gudrun Ledegen) et d'un atelier de 12h00 à partir des données des doctorants (Gudrun Ledegen et Frédéric Pugnière-Saavedra). Cet enseignement serait proposé en présentiel et en distanciel sur des horaires adaptés (après 16h00). Il est proposé d'inclure cette formation au catalogue de l'ED STT pour l'année prochaine et de créditer la participation à cette formation de 12 crédits. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Contrats doctoraux d'établissement : état d'avancement de la procédure

Les auditions pour les contrats doctoraux d'établissement auront lieu à Rennes à la Cité internationale Paul-Ricœur (Rennes), en présentiel si les conditions le permettent. Pour rappel, le calendrier est le suivant :

10 avril 2021	La direction de l'ED arrête la liste des sujets à publier sur TEBL
12 avril 2021	Ouverture des candidatures sur TEBL
10 juin 2021	Fin des candidatures sur TEBL
18 juin 2021	La direction de l'ED arrête la liste des candidatures à auditionner
28-29 juin 2021	Auditions à Rennes

26 sujets ont été déposés sur la plateforme Thèses en Bretagne-Loire pour un nombre de contrats doctoraux qui s'établit comme suit : université d'Angers : 2 ; Université de Nantes : 2 ; université de Brest : 2 ; université de Rennes 1 : 1 ; université de Rennes 2 : 2 ou 3.

1. Questions diverses. Calendrier

- 28 et 29 juin 2021 : auditions à Rennes
- Conseil : 11 octobre 2021 à Rennes (bureau le matin) [modifié ensuite : le 11 octobre après-midi à Vannes, avec bureau en visioconférence le 8 octobre après-midi]
- Commission des thèses n°1 : 22 octobre à Lorient [modifié ensuite : le 11 octobre matin à Vannes]
- Commission des thèses n°2 : 15 novembre à Nantes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20

École doctorale Sociétés, temps, territoires (STT)

Évaluation de la formation doctorale dispensée par l'école doctorale STT

Barème (1 crédit = 1 heure typique de formation)

REMARQUE GÉNÉRALE : selon les supports d'information, les sites internet, les systèmes d'inscription aux formations, vous allez trouver différents qualificatifs pour les formations.

- *Formations disciplinaires = formations scientifiques* : ce sont les formations proposées par l'ED, la participation aux journées doctorales, journées d'étude et colloques, l'organisation d'événements scientifiques, la communication dans une journée d'étude, colloque ou séminaire, la publication d'articles scientifiques, après validation par l'ED.

- *Formations complémentaires = formations professionnelles = formations transversales* : ce sont les formations proposées par l'école des docteurs ou les pôles doctoraux de site (parfois également appelés collèges doctoraux).

Le barème est formulé en crédits horaires forfaitaires (c'est-à-dire des crédits qui correspondent plus ou moins exactement à la durée de l'action de formation validée). 100 crédits doivent être obtenus pour pouvoir soutenir, avec la répartition suivante : 40 crédits au titre de la formation transversale (collège doctoral de site, école des docteurs de l'UBL, dont formation **obligatoire à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique**) ; 60 crédits au titre de la formation dispensée par l'école doctorale ou reconnue par elle (avec des formations obligatoires, voir ci-dessous). Des dispenses sont possibles aux conditions indiquées ci-dessous :

- Pour les formations complémentaires ou professionnelles ou transversales : des dispenses totales ou partielles sont possibles (formulaire en ligne sur les sites des pôles doctoraux). Les dispenses totales peuvent notamment être accordées en cas d'exercice d'une activité professionnelle à temps plein (hors contrats doctoraux) ou de thèse CIFRE. Les dispenses partielles (20 crédits) peuvent notamment être accordées en cas d'exercice d'une activité professionnelle à temps partiel (hors contrats doctoraux) ou de thèse en cotutelle.

- Pour les formations disciplinaires ou scientifiques : les dispenses totales ne sont pas possibles (applicable aux doctorant·e·s inscrit·e·s après le 9 avril 2021). Les dispenses partielles sont à demander à la direction de l'école doctorale sur chaque site. Elles peuvent notamment être accordées en cas d'activité professionnelle, de grand éloignement de la résidence, de séjour à l'étranger, de problèmes de santé, de congés de maladie, de maternité, paternité ou adoption, d'enfants en situation de handicap.

- Dans tous les cas, la formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique demeure une obligation de nature réglementaire .

Méthodologie disciplinaire	Méthodes quantitatives	6 crédits
	Méthodes qualitatives	6 crédits
	Productions graphiques	6 crédits
	Aide à la publication internationale	6 crédits
Epistémologie des sciences humaines et sociales	Introduction à l'épistémologie	6 crédits
	Scientificité des SHS	6 crédits
	SHS et société contemporaine	6 crédits
Aide à l'insertion professionnelle	L'insertion des docteurs de SHS	6 crédits, (une action de formation obligatoire au titre de l'insertion professionnelle)
	Retours d'expérience	
	Procédures de qualifications et exigences CNU	
Journées doctorales*	Communication ou poster	12 crédits
	Participation	6 crédits
Journée d'étude, colloque* etc.	Communication	12 crédits
	Participation	6 crédits
Organisation d'événements scientifiques	Participation significative et scientifique	10 crédits
Article publié ou accepté dans une revue scientifique		12 crédits
Séminaire d'unité de recherche	Communication	6 crédits
Engagements	Mandats électifs dans des instances universitaires	10 crédits
	Responsabilités pérennes, associatives ou syndicales, en lien avec le doctorat et les doctorants	10 crédits
	Responsabilités pérennes dans des réseaux scientifiques ou associations de valorisation scientifique ou de la recherche	10 crédits

* Une communication **obligatoire** dans une journée doctorale ou dans une journée d'étude ou dans un colloque

Le suivi de formations scientifiques à caractère interdisciplinaire en dehors des catalogues de l'ED, de l'école des docteurs ou des pôles doctoraux et en dehors des journées d'étude, colloques et séminaires visés dans le tableau ci-dessus peut donner lieu à l'attribution de crédits dans la limite de 12.

Des principes d'équivalence simples et avantageux entre crédits ou volumes horaires acquis dans les anciennes écoles doctorales et le barème de l'ED STT sont mis en place, au cas par cas : 10 ECTS acquis dans l'école doctorale d'origine = 10 crédits dans l'ED STT.

JOURNÉE D'ÉTUDE DE L'ÉCOLE DOCTORALE STT (SOCIÉTÉS TEMPS TERRITOIRES)

12 AVRIL 2021 en distanciel sur [la plateforme Big Blue Button](#)

9h à 10h45 1^{ère} session – Savoirs, Valeurs, Personnes : circulez SVP !

Président de session : Yves COATIVY (CRBC).

9h Accueil et lancement de la journée d'étude par l'équipe organisatrice : Romain BENOIT-LÉVY (Tempora) ; Joséphine COMTE (ESO) et Saskia MEROUEH (CENS).

9h15 **Aminata Michèle DIATTA (Eso Rennes)** « Circulations monétaires et relations familiales à Dakar ».

9h35 **Martin MANOURY (CENS)** « S'insérer par les déchets. La pratique de récupération alimentaire en milieu urbain ».

9h55 **Ruba AL AHMAD (PREFICS)** « Approche plurielle des langues pour l'apprentissage du français par un public d'adultes immigrés dans un milieu associatif ».

10h15 Intervention des discutant-es, **Martina BAEZA KRUUSE (ERMIT)** et **Vakouro MAREGA (Eso Rennes)**.

10h25 Échanges avec la salle.

10h50 Pause.

11h à 12h45 2^e session – Quand l'Histoire coule de sources. Délimitation et gestion des données en histoire.

Président de session : François PLOUX (TEMOS). Philip MILBURN

11h **Laurent ROPP (TEMOS)** « Étudier les mémoires protestantes des guerres de Religion (vers 1685-vers 2022) : quelques enjeux méthodologiques liés à la longue durée ».

11h20 **Aurélien CHEBRE (VIPS2)** « Les sensibilités à l'effort en course à pied (1910-1940) : enjeux méthodologiques et épistémologiques quelles sources pour étudier l'histoire des sensibilités dans le sport (course à pied début XXe) ».

11h40 **Anaïs GOT (TEMOS)** « Étudier l'histoire de la coopération scientifique au sein d'une association internationale (Association internationale d'essais de semences) grâce à une base de données ».

12h Intervention des discutantes **Marine JAOUEN (DRASSM)** et **Lucy GUERREIRO (TEMOS)**.

12h10 Échanges avec la salle.

12h45 Pause déjeuner.

14h à 15h45 **3^e session – N'oublions pas leurs paroles. Silences des sources et parole des personnes.**

Président de session : Philip MILBURN (ESO Rennes).

14h **Karl-Alexandre ZIMMER (TEMOS)** « *Tant que les lapins n'auront pas d'historiens, l'histoire sera racontée par les chasseurs* » : Enjeux épistémologiques d'une micro-histoire, par en bas, d'une émeute populaire ».

14h20 **Maria GOUPIL-TRAVERT (Tempora)** « Les femmes émigrées à Jersey pendant la Révolution française (1789-1802). Des expériences migratoires vécues par le prisme du genre ? ».

14h40 **Marie CABADI (TEMOS)** « Sources orales et histoire comparée des féminismes européens : à la croisée des méthodes et des historiographies ? ».

15h Interventions des discutant-es, **Théo MILIN (ERIMIT)** et **Elsa KOERNER (ESO Rennes)**.

15h10 Échanges avec la salle.

15h45 Pause.

16h à 17h45 **4^e session – Où est Charlie ? Enquête de terrain. Sur le positionnement des enquêteurs-trices.**

Président de session : Patrice MARCILLOUX (TEMOS).

16h **Franck MARC (PREFICS)** « La mort en crise : Signification du corpus et quantification du réel ».

16h20 **Sophia VERGUIN (ESO, CERILAC)** « Propositions méthodologiques au commencement d'une thèse CIFRE en architecture et urbanisme »

16h40 **Maurel AHOUNOU (ARENES)** et **Laurent COULIBALY (PREFICS)** « Les enjeux de postures sur un terrain proche-éloigné : l'expérience d'une recherche ethnographique en période de covid-19 ».

17h Interventions des discutant-es, **Naïla BEDRANI (ESO Rennes)** et **Taous MESSAOUDI (ESO Nantes)**.

17h10 Échanges avec la salle.

17h45 Mots de conclusion de **Patrice MARCILLOUX (TEMOS)**.